COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le seize mars, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS: M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,

M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,

M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Véronique MAFFÉO, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTES EXCUSÉES: Mme Adeline CLOGENSON qui donne procuration à Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à M. Ludovic GOURDY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine HARISLUR

Nombre de Conseiller-ère-s en exercice :

27

Présent-e-s et représenté-e-s :

27

Après avoir procédé à l'appel des élus, Monsieur le Maire fait ensuite adopter le compte rendu de la séance du 8 février 2022.

Monsieur le Maire, Jean-Michel GIRAUDEAU, présente aux élus Monsieur Enrique ANDRADE, nouveau Directeur des Services Techniques en poste depuis le 28 février 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

I. AFFAIRES GENERALES

• <u>Délibération n°CM16/027/2022</u>: Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 27 janvier 2022

- Prend acte de ces décisions :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
17/2022	05/02/2022	Association « Hop Hop Hop »	Signature d'un contrat de vente avec l'association HOP HOP HOP / Spectacle « Percuterreux d'la Beauce : batucada » du 16/04/2022 (Chasse aux œufs) dans le Parc de la Butte aux Grès	1 200 €
18/2022	07/02/2022	La Compagnie des Hermines	Signature d'une convention de participation aux frais avec « La Compagnie des Hermines » / Spectacle	350 €

			« Les Coups Tordus » du 02/04/2022 à l'Espace Aragon	
19/2022	18/02/2022	BODET SPORT	Signature d'un contrat d'assistance pour un système d'affichage sportif au gymnase A. MIMOUN avec la société BODET SPORT	480 €
20/2022	23/02/2022	Entreprise EME	Avenant n°1 – Marché n°2020- 9104619-002-13 – Électricité – Cuisine centrale	2 441.87 € TTC
21/2022	23/02/2022	Entreprise TECHNIC BAIE	Avenant n°1 – Marché n°2020- 9104619-002-06 – Menuiseries extérieures – Serrurerie – Cuisine centrale	2 263.99 € TTC
22/2022	23/02/2022	Entreprise ERTCM	Avenant n°2 – Marché 2020-9104619- 002-003 – Charpente – Cuisine centrale	3 600.00 €
23/2022	07/03/2022	Société LE MAITRE SAS	Refacturation des frais d'enlèvement de déchets : dépôt sauvage Chemin du Petit Canal constaté le 28/02/2022	551 €
24/2022	07/03/2022	ARAUJO FERNANDES Fabio	Refacturation des frais d'enlèvement de déchets : dépôt sauvage Route de Baillot constaté le 28/02/2022	77 €

II. FINANCES

- <u>Délibération n°CM16/028/2022</u> : Budget communal M57 Adoption du règlement budgétaire et financier (RBF)
- Adopte le Règlement Budgétaire et Financier de la commune d'Ollainville tel qu'annexé à la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/029/2022</u>: Budget communal M57 Cadences d'amortissement
- **Décide** de définir les cadences d'amortissement des biens entrant dans le patrimoine de la commune tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, à compter du 1^{er} janvier 2022 en respectant le plan de compte M57.

Objet	Durée en années
Autres agencements/Aménagements de terrain	30
Camions et véhicules industriels	5
Coffre-fort	20
Equipements de cuisine	10
Equipements garage et ateliers – Gros outillage	10
Equipements garage et ateliers – Petit outillage	3
Equipements sportifs	12
Installation appareils de chauffage	10
Logiciels	2
Matériel de bureau électr/matériel électronique	8
Matériel classique	8
Matériel de bureau et matériel informatique	2
Matériel informatique	3
Mobilier – Gros mobilier	10
Mobilier – Petit mobilier	3
Plantations	20

Voitures	5
Matériel audiovisuel	3
Petits mécanismes électriques et téléphoniques/Agenct et aménag. bâtiments	3
Subventions d'équipement à des pers. privées	5
Subventions d'équipement à des pers. publiques	15
Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10
Installation des aires de jeux	12
Installations de voirie	20
Travaux Distributeur Automatique de billets	5
Biens acquis dont la valeur est ≤ à 460 €	1
Réseaux d'assainissement Eaux Pluviales	50
Extincteurs	5

- **Précise** que conformément aux dispositions de l'instruction M57, les dotations aux amortissements respecteront le principe du prorata temporis pour les biens entrant dans le patrimoine de la commune à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/030/2022</u> : Cuisine Centrale Avenant n°1 au marché n°2020-9104619-002-07 PFC Picardie Froid -Lot n°7 Panneaux isothermes
- Approuve le projet d'avenant n°1 au marché n°2020-9104619-002-07 présenté par l'Entreprise PFC Picardie Froid, domiciliée à BOVES (80440), Cité des Métiers, Rue de l'Île Mystérieuse, d'un montant de 8 669.73 € HT soit 10 403.68 € TTC, relatif au remplacement de portes isothermes et blocs-portes.
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2022 dans le cadre de l'AP/CP n°7 relative à la construction de la Cuisine Centrale d'Ollainville.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/031/2022</u>: Autorisation de programme n°6 Révision du Plan Local d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité Mise à jour n°4
- Décide de porter le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme à : 90 165.25 € TTC.
- Décide répartir les Crédits de Paiement comme suit :

Exercice 2018:	15 041.50 € TTC
Exercice 2019:	32 655.00 € TTC
Exercice 2020:	24 246.39 € TTC
Exercice 2021:	14 646.36 € TTC
Exercice 2022:	3 576.00 € TTC

- Précise que les crédits correspondants à l'exercice 2022 seront inscrits au Budget Primitif de la Commune.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/032/2022</u>: Autorisation de programme n°7 Construction d'une cuisine centrale Mise à jour n°5
- Décide de porter le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme à : 2 936 197.59 € TTC,

- Décide de répartir les Crédits de Paiement comme suit :

 Exercice 2018 :
 4800.00 ∈ TTC

 Exercice 2019 :
 67044.00 ∈ TTC

 Exercice 2020 :
 209668.76 ∈ TTC

 Exercice 2021 :
 1207052.83 ∈ TTC

 Exercice 2022 :
 1447632.00 ∈ TTC

- **Précise** que les crédits correspondants à l'exercice 2022 seront inscrits au Budget Primitif de la Commune.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/033/2022</u>: Autorisation de programme n°9 Construction d'un Dojo et d'une salle multi-activités Mise à jour n°2
- Décide de porter le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme à : 1 859 100.36 € TTC
- Décide répartir les Crédits de Paiement comme suit :

Exercice 2021 : 46 106.36 € TTC
Exercice 2022 : 903 720.00 € TTC
Exercice 2023 : 909 274.00 € TTC

- Précise que les crédits correspondants à l'exercice 2022 seront inscrits au Budget Primitif de la Commune.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/034/2022</u> : Autorisation de programme n°10 Réhabilitation et extension de l'École élémentaire de La Roche
- **Décide** l'ouverture d'une Autorisation de Programme/Crédits de Paiements n°10 portant sur la réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire La Roche.
- Dit que les crédits de paiement correspondants seront répartis comme indiqué ci-dessous sur le Budget de la Commune :

Coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme :

470 000 € TTC

Répartition des Crédits de Paiement :

Exercice 2022:

20 000 € TTC

- **Précise** que les crédits correspondants à l'exercice 2022 seront inscrits au Budget Primitif de la Commune.

Adoptée à l'unanimité

• Délibération n°CM16/035/2022: Tarifs des services municipaux 2022

- Adopte les tarifs des services municipaux proposés ci-dessous, à compter du 1^{er} avril 2022 :

	202 ↓)22 ↓
Location de salles			+	5%
			(arrondi à l'€	uro supérieur
		Caution		Caution
Arrhes	97 €		97 €	55、155 165 16
Utrillo	392 € ou 515 €*	320 €	412 € ou 541 €	
Sourgens	520 € ou 638 €*	480 €	546 € ou 670 €	
Cuisine	176 €	700 €	185 €	700 €
Concessions cimetières				5% uro supérieur
Concession temporaire / 15 ans	193	€	203 €	
Concession funéraire / 30 ans	385	€	40	5 €
Concession funéraire / 50 ans	641	€	67	4 €
Concession cinéraire / 10 ans	194	€	20	4 €
Concession cinéraire / 20 ans	374	€	39	3 €
Concession cinéraire / 30 ans	554	€	582 €	
Chauffage logements sociaux			Identique à 2021	
Prix au m²	10.46 €		10.46 €	
Droits de voirie			+ 5% (arrondi à l'€uro supérieur	
Benne à gravats	26 €/sem	4 €/jour	27 € / sem	5 € / jour
Echafaudage	15 €/sem	3 €/jour	16 € / sem	4 € / jour
Droits de place (Redevance d'occupation	ISSUES AND MANAGEMENT		+:	5%
	du domaine pub	lic)	+ : (arrondi à l'€	5% uro supérieur
	du domaine pub	lic) 55 €	+ : (arrondi à l'€ 1 jour	5% uro supérieur 57 €
Droits de place (Redevance d'occupation	1 jour 2 jours	55 € 110 €	+ ! (arrondi à l'€ 1 jour 2 jours	5% uro supérieur 57 € 114 €
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre	1 jour 2 jours 3 jours	55 € 110 € 165 €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 €
Droits de place (Redevance d'occupation	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours	55 € 110 € 165 € 220 €	+ 9 (arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 €
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours	55 € 110 € 165 € 220 € 275 €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 €
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 €
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour)	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour €	+ 19	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 €
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum)	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour €	+ 1 (arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 86	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 €
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant)	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 273 840 ragon et gymnase	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 273 840 ragon et gymnase	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant
Droits de place (Redevance d'occupation Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant)	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 273 840 ragon et gymnase	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge Frais de reprographie associations (Prix coûtant / Associations fournissant le par par semaine maximum)	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 273 840 ragon et gymnase	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant 7 € oûtant
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge Frais de reprographie associations (Prix coûtant / Associations fournissant le par lance)	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 9 273 840 ragon et gymnase 27	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	+ 19	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant 7 € oûtant
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge Frais de reprographie associations (Prix coûtant / Associations fournissant le par semant de la contraction de la contracti	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 273 840 ragon et gymnase	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c 27 Prix c 0.0 0.1	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant 7 € oûtant
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge Frais de reprographie associations (Prix coûtant / Associations fournissant le purple in the prographie associations fournissant le purple in the prographie particuliers	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 9 273 840 ragon et gymnase 27	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	(arrondi à l'€ 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c 0.0 1 Identique	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant 7 € oûtant
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge Frais de reprographie associations (Prix coûtant / Associations fournissant le particuliers) Impression noir et blanc Impression couleur Frais de reprographie particuliers	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 273 840 ragon et gymnase 277 0.01 0.10	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c 20 1 Identique 0.2	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant 7 € oûtant 01 € 0 € es à 2021
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois Marchands ambulants (par jour) Cirques (une semaine maximum) Reproduction badge alarme – Espace Ar (Prix coûtant) Prix par badge Frais de reprographie associations (Prix coûtant / Associations fournissant le purple in the prographie associations fournissant le purple in the prographie particuliers	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 28 273 840 agon et gymnase 27	55 € 110 € 165 € 220 € 275 € 31 € / jour € €	1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours Occasionnel 29 28 86 Prix c 27 Prix c 0.0 1 Identique 0.2 0	5% uro supérieur 57 € 114 € 170 € 227 € 284 € 32 € / jour 9 € 2 € 6 € oûtant 7 € oûtant 9 € 0 € es à 2021

Tarifs reprographie doc administratifs (Tarifs encadrés par le décret n°2015-1342 du 23/10/2015)

[«] L'accès aux documents administratifs s'exerce, au choix du demandeur et dans la limite des possibilités techniques de l'administration... par la délivrance d'une copie sur un support identique à celui utilisé par

l'administration ou compatible avec celui-ci et aux frais du demandeur, sans que ces frais puissent excéder le coût de cette reproduction » Pour les impressions, se référer aux tarifs de reprographie particuliers

9.20 € Clé USB

Adoptée à l'unanimité

- Délibération n°CM16/036/2022: Fixation du montant des dotations scolaires Année 2022
- Fixe le montant des dotations scolaires pour l'année 2022, comme suit :

- Dotation fournitures scolaires :

40 € par enfant scolarisé dans l'école

- Dotation fournitures informatiques :

3 € par enfant scolarisé dans l'école

- Dotation transports sorties scolaires :

1 050 € par école élémentaire

700 € par école maternelle

- Dotation RASED:

1 € par enfant scolarisé sur la Commune

Adoptée à l'unanimité

- Délibération n°CM16/037/2022: Taux d'imposition 2022: vote des taxes locales (TFPB-TFPNB)
- Adopte le taux des 2 taxes locales (TFPB TFPNB) ci-dessous pour 2022 :

	Taux 2021	Taux 2022 (+ 2%)
Taxe Foncière bâti - TFPB	31.77%	32.41%
Taxe Foncière non bâti - TFPNB	62.94%	64.20%

Adoptée à l'unanimité

- Délibération n°CM16/038/2022 : Budget Primitif 2022 Commune Reprise anticipée des résultats 2021
- Décide de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2021 au budget primitif 2022, de la manière suivante :

Investissement Recettes

Article 001 – Résultat d'investissement reporté :

- 464 325.71 €

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté :

960 790.61 €

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. Joly, Mme Marchand, M. Meunier)

- Délibération n°CM16/039/2022: Attribution de subventions aux associations Année 2022
- Vote les subventions suivantes pour l'exercice 2022 :

^{*} Du samedi matin au dimanche 5h ou du samedi matin au dimanche 15h

Bénéficiaires		2022		
	Proposées	Vote		
Subventions aux Association	ons 2022			
Association Sportive d'Ollainville Projet n°1 – Rando avec participation de l'AAPISE Projet n°2 – Rencontre sportive avec Association DIDOP	20 000 700 500	(M. Bonnier ne prend pas part au vote))		
Association "Le Temps de Jouer"	4 000	Unanimité		
Association d'Entraide du Personnel Communal	5 500	Unanimité		
Association Paroissiale Ollainville	500	Unanimité		
Club de l'Espérance d'Ollainville-La Roche	1 000	Unanimité (Mme Noirot ne prend pas part au vote)		
Comité des Fêtes	2 000	(M. Bonnier ne prend pas part au vote)		
Comité de Jumelage d'Ollainville La Roche	300	Unanimité (Mme Mafféo ne prend pas part au vote)		
Les Pinceaux d'Ollainville	1 000	Unanimité (M. Pareux ne prend pas part au vote)		
Ollainville Art et Image Projet n°1 – Expo Ollainville	500 500	Unanimité		
Méthode Margaret Morris	300	Unanimité		
Tennis Club d'Ollainville	2 000	Unanimité		
Jeunes Sapeurs-Pompiers Subvention exceptionnelle –Achat de parkas	250	Unanimité		
Club Cycliste Ollainvillois	1 800	Unanimité		
Scouts et Guides de France	1 000	contre/ 4 abstentions)		
Projet n°1 : Croissance constante des effectifs	1 000	Majorité (9 voix contre/4abstentions)		
The Geek Side	150	Unanimité (Mme Mafféo ne prend pas part au vote)		
Cadan's 91	500	Unanimité		

Subventions aux Établissements publics communaux 2022		
Caisse des Écoles	-	
CCAS	35 000 Una	animité
Divers	1 500 Una	animité
Total	80 000	

• Délibération n°CM16/040/2022 : Budget Primitif 2022 - Commune

- Approuve le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2022, s'établissant comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 766 300.72 €	5 766 300.72 €
INVESTISSEMENT	4 351 620.95 €	4 351 620.95 €
TOTAL	10 117 921.67 €	10 117 921.67 €

- **Donne** au Maire, en tant que de besoin, délégation pour effectuer les virements de crédits de chapitre à chapitre qui s'avéreraient nécessaires, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des dépenses de personnel.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. Joly, Mme Marchand, M. Meunier)

- <u>Délibération n°CM16/041/2022</u>: Appel à projets France Relance « Soutenir l'ingénierie, le déploiement, l'accompagnement ou la formation au numérique des collectivités » Demande de subvention
- **Décide** de solliciter de l'État une subvention aussi élevée que possible, pour financer le déploiement du dispositif Comedec sur la Commune.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette demande de financement.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/042/2022</u>: Appel à projets France Relance « Soutenir l'ingénierie, le déploiement, l'accompagnement ou la formation au numérique des collectivités » Demande de subvention
- Sollicite une subvention maximale (jusqu'à 50 % des dépenses éligibles et 15% des honoraires de maîtrise d'œuvre ou autres frais d'études liés à l'exécution des travaux) au titre du dispositif régional « Réhabiliter plutôt que construire » au titre du programme de réhabilitation du pavillon de la Butte aux Grès.
- S'engage à ne pas commencer les travaux avant notification de la subvention sauf à obtenir un accord dérogatoire du Conseil Régional.
- Dit que le montant des travaux est prévu au Budget Primitif de la Commune.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette demande de financement.

Adoptée à l'unanimité

III. ENVIRONNEMENT

III. ENVIRONNEMENT

- <u>Délibération n°CM16/043/2022</u>: Signature d'une convention de partenariat avec l'association JAdopteUnPotager.com pour le réaménagement, le fonctionnement et les animations 2022 du jardin partagé de la Roche
- **Approuve** les termes de la convention de partenariat proposée par l'association « JAdopteUnPotager.com ».
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité

IV. PERSONNEL

- Délibération n°CM16/044/2022 : Bilan des formations 2021 Plan de formation 2022
- Prend acte de ce plan de formation.

V. URBANISME

- <u>Délibération n°CM16/045/2022</u> : Dépôt des autorisations d'urbanisme et de travaux au bénéfice de la commune
- Autorise Monsieur le Maire à déposer au bénéfice de la commune les autorisations de travaux, d'enseigne, de permis de construire, d'aménager ou de démolir, et de déclarations préalables, pour les travaux sur le patrimoine immobilier prévus au budget 2022.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/046/2022</u>: Acquisition des parcelles cadastrées section AI n° 258 de 39 m² et AI n° 259 de 3 m² sises Rue de Saint Arnoult
- Décide d'acquérir les parcelles AI n°258 et AI n° 259, pour une superficie totale de 42 m2, auprès de la SCCV CLOS D'ARNOULT II, pour un euro symbolique.
- Autorise leur classement dans le domaine privé communal.
- Autorise le Maire, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir ainsi que les pièces et documents y afférents.
- Dit que le règlement de la dépense sera imputé sur le budget 2022.
- Dit que les frais annexes générés par cette transaction sont à la charge la SCCV CLOS D'ARNOULT II.

Adoptée à l'unanimité

- <u>Délibération n°CM16/047/2022</u> : Dénomination des rues, voies de circulation du secteur 1 de la ZAC des Belles Vues
- Décide de valider les noms attribués à l'ensemble des voies communales, à savoir :

Secteur La Roche -Ollainville

Voie 1: Rue des Dahlias

Secteur Parc-Ollainville/Arpajon

Voie1: Rue du Dessus du Parc

Voie 2 : Rue Soufflet (prolongement de la rue du même nom),

Voie 3 : Rue des Bergères

- Prend acte du plan de nomenclature sur le territoire de la Commune d'Arpajon :

Secteur lots libres – Arpajon

Voie 1: Rue des Marronniers

Voie 2: Rue des Erables

Voie 3: Rue des Tilleuls

Voie 4: Rue des Saules

Voie 5 : Rue des Platanes

Voie 6: Rue des Gouelles

Secteur Cœur de quartier :

Voie 1 : Rue Félix Potin

Voie 2: Rue des Gouelles

Voie 3 : Rue de la Grenouillère

Voie 4 : Rue de la Fontaine la Vierge

Voie 5 : Sente du Coteau

Voie 6 : Rue des Bergères

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. Joly, Mme Marchand, M. Meunier)

VI. INFORMATIONS

Mme Harislur fait un point sur les actions menées par la Municipalité en soutien au peuple Ukrainien.

Date du prochain conseil municipal: 17 mai 2022

La séance est close 23h15.

Monsieur le Maire, Jean-Michel GJRAUDEAU

Le compte rendu détaillé de la séance sera consultable en Mairie et aux heures d'ouvertures habituelles, à compter du 5 avril 2022.